



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT - CGC

## La CFE-CGC ne signera pas le Pacte de responsabilité

PP18 26.03.2014

CFE-CGC  
59 rue du Rocher  
75008 Paris  
☎ 01 55 30 12 12  
[www.cfecgc.org](http://www.cfecgc.org)

Carole Couvert  
Présidente

Pierre Jan  
Directeur de la  
Communication  
☎ : 01 55 30 12 92  
06 32 05 69 02  
[pierre.jan@cfecgc.fr](mailto:pierre.jan@cfecgc.fr)

Le Pacte de responsabilité reposait sur un contrat de confiance entre le patronat et les syndicats de salariés. Il reconnaissait la nécessité d'un effort partagé entre les entreprises et les salariés pour retrouver le chemin de la croissance.

Mais le patronat a brisé cette confiance en imposant ses vues dans l'accord sur le financement de l'assurance chômage : cette réforme se fait aux dépens des classes moyennes, des techniciens, des agents de maîtrise, des cadres et des ingénieurs. Le contrat de confiance est donc rompu. C'est une véritable trahison du patronat.

Le fait de porter le délai de carence de 75 à 180 jours maximum avant de pouvoir toucher une allocation chômage est totalement inacceptable : c'est faire des économies sur le dos des cadres et des agents de maîtrise ! L'indemnisation de rupture de licenciement est là pour compenser un préjudice et non pour suppléer les carences de l'assurance chômage. La CFE-CGC dénonce cette iniquité au cœur de la société française, ces petits arrangements entre amis conclus lors de cette négociation, notamment via la collusion entre le MEDEF et la CFDT pour imposer les droits rechargeables qui vont un peu plus précariser les contrats courts et, in fine, coûter plus cher à l'assurance chômage au préjudice des classes moyennes.

La solution de bon sens était, notamment, de surtaxer les CDD qui génèrent 5,5 milliards de déficit par an. Une mesure balayée par le patronat ! Le MEDEF a voulu le beurre via les allègements de charges et l'argent du beurre avec une réforme de l'assurance chômage financée par les classes moyennes. La CFE-CGC refuse d'attendre que le MEDEF demande la crème. Elle prend acte du comportement du patronat et ne signe donc ni l'accord d'assurance chômage ni le relevé de décisions du Pacte de responsabilité.

Elle participera bien aux négociations annoncées dans les branches pour l'emploi ainsi qu'aux négociations prévues avec le gouvernement sur la fiscalité avec la volonté de tirer la sonnette d'alarme. Le gouvernement et le président de la République devront l'entendre ! Ils doivent passer aux actes en faveur du pouvoir d'achat des classes moyennes grâce à une fiscalité en baisse pour les ménages et une fiscalité plus incitative sur l'intéressement et la participation.

La CFE-CGC, le seul syndicat qui se bat pour le pouvoir d'achat des classes moyennes !



Dossier suivi par : Carole Couvert  
Présidente confédérale  
☎ : 06 16 26 59 43 - ✉ : [carole.couvert@cfecgc.fr](mailto:carole.couvert@cfecgc.fr)